

Auditions d'entrée

Département Théâtre

Bonjour,

Vous allez vous préparer aux auditions du département Théâtre. Aussi, nous vous demandons de suivre les étapes suivantes :

Étape 1

Bien prendre connaissance des renseignements sur le site du Conservatoire et des emplois du temps des différents cycles :

→ Le **Cycle à Orientation Professionnelle (COP)** est exigeant en termes de présence et donc d'engagement.

→ À l'issue des auditions en **Cycle à Orientation Amateur (COA)**, si vous êtes retenu.e.s, selon le niveau évalué par le jury vous serez orienté.e.s soit vers la classe «passerelle», soit vers le cycle 2, soit vers le cycle 3 dont les contenus et horaires sont différents.

Il est indispensable de vous présenter aux auditions en ayant une bonne vision des contenus et organisation de l'année (cf. informations sur le site du Conservatoire).

Étape 2

Consulter les listes selon l'audition que vous tentez.

→ **COP** : Liste d'auteur.ice.s dont vous choisirez une scène parmi leurs œuvres. Cette scène ne doit pas dépasser **trois minutes**. Aucune scène double n'est acceptée.

→ **COA** : Liste des scènes imposées

Vous pourrez ainsi vous mettre en recherche, lecture et apprentissage au plus vite.

Étape 3 → Uniquement pour les COP

Constituer votre dossier de candidature :

- Lettre de motivation
- CV
- Questionnaire

→ Ces documents seront à retourner **avant le 31 août** à l'adresse mail suivante :

l.senechal@ville-rennes.fr

Étape 4

Pré-sélection :

- **COP** : Pré-sélection sur dossier. Suite à l'étude de votre dossier, si votre candidature est retenue, il vous sera proposé de passer l'audition du COP ou du COA la semaine suivante.
- **COA** : Pas de dossier à envoyer. Cependant, merci de renseigner au minimum la rubrique « commentaires » lors de la candidature en ligne.

Étape 5

Les auditions :

- **COP** : Le texte doit être impérativement su par vous et votre réplique pour favoriser le jeu. Le **parcours libre** est une proposition artistique libre. Vous pouvez utiliser tous matériaux, médiums et tous styles d'expression. C'est un espace pour vous raconter autrement qu'avec un texte issu du répertoire théâtral.

Prévoyez d'être techniquement autonome pour avoir un temps d'installation très court. Il n'y aura à votre disposition que des chaises, pupitres et une table. Pour le son prévoir votre enceinte connectée.

- **COA** : Le texte doit être impérativement su. Il est préférable de venir avec sa réplique, d'avoir travaillé avec elle et qu'elle sache également le texte. Les scènes proposées sont déjà calibrées, pas besoin de faire des coupes. Deux candidat.e.s peuvent candidater ensemble sur une même scène.

Re-jeu : À l'issue de votre scène, un des membres de l'équipe pédagogique vous fera travailler 5mn sous le regard des autres professeur.es pour évaluer votre capacité à vous adapter et vous approprier rapidement des consignes de jeu.

À noter : Des personnes n'ayant pas préparé des scènes issues du corpus imposé ne seront pas auditionnées.

Étape 6

Les stages :

Complément de l'audition, ils sont destinés à évaluer votre capacité à vous adapter, à travailler en groupe, à vous engager dans le travail. Ils vous permettent également de prendre connaissance de notre pédagogie. Ils se déroulent en ateliers successifs animés par l'ensemble de l'équipe pédagogique. D'autres membres de l'équipe assistent à ces ateliers pour un complément d'observation.

Nous vous demandons impérativement d'apporter une tenue de travail simple et chaussures souples.

Vous pourrez déjeuner sur place : le hall du CRR est muni du nécessaire micro-onde, vaisselle, point d'eau.

Calendrier

→ **Du lundi 24 au lundi 31 août** : Candidatures en ligne (COP et COA)

→ **Mercredi 2 septembre** : Pré-sélection des dossiers COP par l'équipe pédagogique qui établit une liste des personnes retenues pour la 1ère audition.

→ **Jeudi 3 septembre** : Résultats par mail de la pré-sélection COP

→ **Lundi 7 septembre** :

- 13h : RDV des candidat.e.s COP retenu.e.s avec l'équipe pédagogique

- 14h : Audition des candidat.e.s

Les candidat.e.s retenu.es pour le stage sont prévenu.es par SMS en soirée.

→ **Du mardi 8 au jeudi 10 septembre** : 10h > 13h / 14h > 18h : Stage COP

La scène d'audition finale est travaillée durant ce stage.

→ **Vendredi 11 septembre** : À partir de 10h, audition finale devant le jury présidé par Noémie Martin, directrice adjointe du Conservatoire de Rennes.

- Présentation de la scène travaillée en stage + 10 mn d'entretien

- Les résultats seront communiqués le vendredi 18 septembre.

→ **Lundi 14 septembre** : 10h > 18h : Audition scènes COA et rejeu

→ **Mardi 15 septembre** : Idem + délibération

Les candidat.e.s retenu.e.s au stage seront prévenu.e.s le soir-même par mail par l'équipe pédagogique.

→ **Mercredi 16 et jeudi 17 septembre** : 10h > 18h : Stage + délibérations

→ **Vendredi 18 septembre après midi** : Affichage des résultats définitifs par le service scolarité au Blosne et sur le site du Conservatoire.

Nous vous souhaitons une bonne préparation !

L'équipe pédagogique du département théâtre :

Céline Clergé, Alain Meneust, Sarah Mirante et Lucas Van Poucke